



MAIRIE DU 4^e ARR.

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION
D'ARRONDISSEMENT (CICA) DU 4^e ARRONDISSEMENT DE LYON**

=====

Séance du 15 janvier 2025

Thème : Mobilités

Rémi ZINCK :

Mesdames, Messieurs, bonsoir et bienvenue au CICA du 4^e arrondissement de ce 15 janvier 2025 consacré aux mobilités. Avant de passer la parole à Madame GILLET, je profite de cet instant pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année.

Brigitte, à toi.

Brigitte GILLET :

Merci, Monsieur le Maire.

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être présents pour ce premier CICA de l'année 2025. J'en profite aussi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année et ainsi qu'à l'ensemble des membres du CICA.

Ce CICA est dédié aux problèmes de mobilité. Comme tous les autres CICA, il sera filmé et bientôt visible sur le site du 4^e arrondissement.

Je remercie Madame Élodie TRIAS, première adjointe à la mairie du 4^e arrondissement, déléguée notamment à la Mobilité et Voirie, et Monsieur Alexandre CHEVALIER, 16^e adjoint à la mairie de Lyon, délégué au Lien intergénérationnel et Qualité de vie des aînés, qui ont accepté de venir répondre aux trois questions posées ce soir par les associations du CICA.

Madame TRIAS répondra à la première question posée par Madame Isabelle CHEMIN, présidente du Conseil de quartier Est et Rhône, concernant les arrêts des lignes S4A et S4B.

Elle répondra aussi à la deuxième question posée par Monsieur Luc ARBIB, Président du Conseil de quartier Saône, sur la desserte du quartier Saône, et aussi avec Alexandre CHEVALIER, à la troisième question posée par Michèle LINARES pour l'association des retraités CFDT, qui concerne les trajets courts pour les personnes à mobilité réduite et la mise en place de bancs à l'ombre.

Nous procéderons, comme d'habitude, d'abord à l'énoncé de l'ensemble des questions.

Je vais passer d'abord la parole à Madame CHEMIN.

Isabelle CHEMIN :

Bonsoir à toutes et tous. Meilleurs vœux à chacun et chacune.

Le Conseil de quartier Est et Rhône travaille sur les déplacements depuis très longtemps et porte un projet de navette permettant ainsi de relier le cours d'Herbouville, la place Chazette — qui est le même bassin de vie — au Plateau, là où se trouve toute la partie économique.

On se loue que notre projet ait retenu toute l'attention et qu'il ait servi de base pour la création de navettes S4A et S4B. Toutefois, on regrette que le bassin de vie place Chazette, montée Bonafous et cours d'Herbouville, pour la partie sud, ne soit pas mieux desservi et surtout, ne compte pas d'arrêts. Donc la question du Conseil de quartier c'est : est-il possible d'ajouter un arrêt place Chazette et/ou en bas de la montée Bonafous ?

Merci.

Luc ARBIB :

Bonjour à tous. Ma question concerne les transports en commun sur les quais de Saône. Juste pour mémoire, nous étions réunis en mars 2022 et à l'époque, on traitait déjà de ce sujet. J'avais déjà posé une question, donc je vais reposer des questions qui sont relatives à peu près au même sujet.

Le point de départ, c'est qu'en octobre, il y a eu de la communication et des articles de journaux sur une desserte de la Croix-Rousse en transport en commun qui s'est améliorée, une desserte plus fine des quartiers. Malheureusement, le quartier Saône n'a pas fait partie de ces améliorations. Donc la situation qui est ancienne, c'est le cas de la ligne 40 qui passe par les quais de Saône, qui souffre de gros problèmes de régularité et de fréquence. Quand je dis régularité, il y a des jours ou des heures où le bus ne passe pas. En termes de qualité de service, ce n'est pas top et c'est pourtant un des moyens les plus rapides pour rejoindre le centre de la Presqu'île.

Concernant la ligne C6 en tant que telle, c'est une bonne desserte qui permet notamment de rejoindre le quartier de la Part-Dieu, mais c'est une ligne qui est surchargée aux heures de pointe.

Et enfin, je rappelle juste, pour mémoire, le projet de navette fluviale sur la Saône qui va arriver au mois de mai ou juin. Actuellement, il y avait un vaporetto en lien avec le centre commercial Confluence qui existait et qui passait à Pont Mouton. Avec la nouvelle offre fluviale proposée par le SYTRAL, l'arrêt Pont Mouton a été supprimé et c'est un autre arrêt qui est prévu vers la Brasserie de l'Ouest, ça a peut-être son importance. Et donc notre quartier a été aussi exclu de ce projet de navette fluviale sur la Saône.

Donc mes deux questions :

- Concernant la ligne 40, est-il possible de connaître les statistiques de régularité — au sens, si le bus doit passer à 11 h 20, à quelle heure il passe et passe-t-il — et de savoir ce que le SYTRAL prévoit de faire pour régler ce problème de régularité de fréquence ?
- Et enfin, c'est presque un vœu pieux, puisque j'ai fait référence au CICA de mars 2022 où le VP Colas de la Métropole nous avait annoncé une étude sur un bus à haut niveau de service ou tramway pour faire Lyon Part-Dieu – Écully. Je voulais savoir où en étaient ces études et le remplacement du C6.

Brigitte GILLET :

Vous avez la parole.

Michèle LINARES :

Oui, je voulais poser ces deux questions :

- Comment répondre à la problématique des personnes à mobilité réduite sur des trajets courts ? Les taxis ne sont pas toujours d'accord pour assurer ces petits trajets. Quel service peut-il être mis en place ? Est-ce la compétence de la Ville de Lyon ou de la Métropole ?
- Et la deuxième question : est-il possible d'installer encore des bancs, de préférence à l'ombre, pour mieux supporter la chaleur ? Je dis encore parce qu'on nous a déjà installé quand même pas mal de bancs.

Brigitte GILLET :

Merci, Madame.

Je vais laisser la parole à Élodie.

Élodie TRIAS :

Bonjour à tous et à toutes, et meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Merci à tous pour ces questions.

Je vais répondre à la première question. Merci, Madame CHEMIN, et merci au Conseil de quartier Est et Rhône de la Croix-Rousse pour votre question sur le déploiement des navettes soyeuses.

C'est effectivement un projet que nous étudions et sur lequel nous travaillons depuis le début du mandat, avec la Mairie du 1^{er} arrondissement et le SYTRAL. Après plusieurs années d'études, ça y est, le projet a été acté et présenté en réunion publique, donc en novembre 2024, sur la base de ce besoin citoyen exprimé par le Conseil de quartier Est et Rhône.

Permettez-moi juste de reprendre les grandes lignes du projet avant de répondre plus précisément à votre question.

L'actuelle navette S4 fait le tour de la Croix-Rousse en sens horaire. À partir de juin 2025, elle devient la navette S4A et elle est complétée par la navette S4B qui fera le parcours complémentaire dans l'autre sens. La navette S4B ne se contentera pas de rester sur le Plateau, mais elle descendra dans les Pentes, à l'est de la Croix-Rousse, jusqu'au cours d'Herbouville. Elle répond à un besoin de transport largement exprimé par les habitants, nous l'avons dit et vous l'avez rappelé, Madame CHEMIN, dans votre question.

La montée Bonafous et la rue Eugène Pons étant particulièrement étroites, elles sont donc aménagées en sens unique pour que la navette S4B puisse y circuler. La montée Bonafous sera en sens descendant à sa réouverture, au mois de mai 2025, après la libération du chantier de reconstruction de l'immeuble et également des travaux d'aménagement de voirie qui vont être effectués dans les prochains mois. La rue Eugène Pons, quant à elle, vient d'être aménagée en sens montant depuis la rue Lafontaine jusqu'au Plateau. Le bas de la rue Eugène Pons, rue Mascrary jusqu'à la rue La Fontaine, reste à double sens pour tous les véhicules.

Les deux lignes S4A et S4B desserviront également le haut du 1^{er} arrondissement place Morel, place Colbert. Elles reprennent donc une partie des missions de la navette S12 qui disparaît puisque l'autre partie des missions de la navette S12 est reprise par le métro C et par le bus C13 et la S6.

Les navettes S4A et S4B circuleront chacune avec un bus toutes les 25 minutes en heure de pointe la semaine, 40 minutes en heures creuses et le samedi, et 1 h 10 le dimanche. Il s'agit d'une amélioration à la fois par rapport à la navette S12, qui ne circulait pas le week-end, et

par rapport à la navette S4 qui ne circulait que dans un seul sens, obligeant à faire le tour de l'arrondissement pour revenir à son point de départ. Elles circulent donc dans les deux sens sur la rue Philippe de Lassalle, Hermann Sabran, la rue Deleuvre et la rue Hénon.

Douze nouveaux arrêts de bus sont prévus au total. Le projet inclut également la création de nouvelles traversées piétonnes, là où elles manquent.

Lors de la présentation en réunion publique, en novembre dernier, nous avons fait part de notre volonté justement d'inclure un arrêt supplémentaire en bas de la montée Bonafous. Il nous semblait essentiel de desservir au plus près les habitants du secteur Chazette et le cours d'Herbouville sans avoir à traverser les voies pour atteindre l'arrêt qui se situe côté Rhône. C'était effectivement le dernier point qui nécessitait des études complémentaires de la part du SYTRAL et des services de voirie.

Cette question du CICA vient à point nommé parce que je suis en mesure de vous confirmer qu'il y aura bien un arrêt en bas de la montée Bonafous. C'est confirmé. Pour vous donner quelques détails sur l'aménagement, compte tenu de l'é étroitesse du bas de la montée et afin de permettre la giration de la navette, il y a un plateau qui sera aménagé pour mettre à niveau et permettre le balayage de l'espace trottoir par le bus. Ce tronçon sera réglementé en zone de rencontre pour réglementer le partage de l'espace entre les usagers. Pour l'arrêt de bus proprement dit, il sera côté place Chazette. Le trottoir sera un petit peu agrandi pour une meilleure accessibilité et sera prêt pour la mise en œuvre. Ce sera effectué dans les mois qui viennent pour la mise en œuvre de la navette en juin 2025.

Voilà les éléments de réponse pour la première question.

Concernant les questions du Conseil de quartier Saône, vous évoquez plusieurs projets. Il y a une question en deux parties et puis vous avez aussi souligné deux autres projets de transport dont celui du redéploiement des navettes soyeuses que nous venons d'aborder. Effectivement, les quais de Saône ne sont pas concernés, comme vous le soulignez. Ce projet émane d'un besoin exprimé par les habitants du secteur Est et Rhône pour une desserte de proximité pour accéder au Plateau. Pour la desserte du Plateau depuis les quais de Saône, il y a donc la ligne 2 et la ligne 45. L'amplitude de la ligne 2 a été étoffée suite à notre sollicitation et des demandes qu'on a pu effectuer au SYTRAL. Il y a une amplitude supplémentaire le soir depuis septembre 2024, donc c'est également une amélioration aussi pour la desserte du Plateau depuis les quais de Saône.

Après, c'est un projet qui a été formulé en 2016 pour les navettes soyeuses, qui va aboutir là, en juin 2025, donc effectivement on est sur des projets de transport qui mettent beaucoup de temps à voir le jour, et s'il y a un besoin, une idée, un projet qui reprennent justement les besoins exprimés par les habitants. Les projets sont nourris par l'expertise citoyenne, donc le Conseil de quartier de Saône peut exprimer un besoin et nous faire remonter des idées de meilleure desserte du quartier.

Ensuite, vous mentionnez le projet de navette fluviale sur la Saône. J'en profite aussi pour dire quelques mots. C'est à partir de juin 2025, donc plusieurs projets de desserte et de nouveaux transports vont aboutir cette année, pour la ville de Lyon globalement, et puis pour le 4^e. La première navette fluviale TCL accostera sur les quais de Saône et accueillera ses premiers passagers en juin 2025. Elle reliera le quartier de l'Industrie à Vaise au quartier de Confluence, en passant par la Presqu'île, le tout en 15-20 minutes et au prix d'un ticket TCL. C'est une offre qui est incluse dans l'offre TCL et dans les abonnements TCL. C'est une nouvelle solution de mobilité qui vient compléter le maillage des transports collectifs aux bus, trolleys, métros, funiculaires, tramways et qui permettra aussi de valoriser les berges de la Saône.

Le projet est complexe, vous en connaissez la complexité, à la fois de l'aménagement, de l'accessibilité des haltes, la construction des bateaux, les procédures d'autorisation de navigation ainsi que le recrutement du personnel navigant. L'ensemble des conseils de quartier ont été réunis pour une réunion d'information et d'échanges qui a eu lieu en novembre dernier, avec les représentants du SYTRAL et les représentants de l'ensemble des conseils de quartier qui bordent la Saône du 5^e, du 2^e, du 1^{er}, du 9^e et également du 4^e arrondissement.

Cette première navette fluviale, effectivement, elle ne dessert pas l'ensemble des quartiers qui bordent la Saône dont le 4^e arrondissement et le bassin de Vaise. On peut le regretter, mais on peut également se réjouir que le SYTRAL Mobilités ait pour ambition de développer les lignes fluviales de transports en commun et ait engagé cette première navette fluviale TCL. Cette desserte est une première phase dont les retours d'expérience permettront d'évaluer l'opportunité de faire évoluer, justement, cette desserte et de déployer de nouvelles haltes. Voilà ce qu'il en est pour la navette fluviale.

Maintenant, je vais répondre plus précisément à vos deux questions.

La ligne 40, c'est une ligne de bus, entre Neuville et Bellecour, qui dessert les quais de Saône du 4^e jusqu'au centre-ville et qui permet une connexion avec les métros A et D. L'amplitude en semaine est de 5 h du matin jusqu'à minuit et la fréquence en semaine est de quinze minutes aux heures de pointe et de 30 minutes aux heures creuses. Cette ligne transporte autour de six mille passagers par jour.

Cette ligne est actuellement impactée par des travaux en Presqu'île. Depuis le 2 septembre 2024, il y a des travaux au niveau de la passerelle du Palais de justice et elle est toujours en horaires travaux. Du 14 octobre au 3 novembre, il y a eu des travaux sur le quai de la Pêcherie avec le désamiantage de la chaussée, la reprise de la voie de bus et des quais, d'où la limitation de la ligne 40 à Saint-Vincent/Saint-Paul. Et à partir de janvier, il y a de nouveaux travaux qui viennent s'ajouter cette fois-ci sur le pont Koenig. Les horaires travaux sont déjà en place et forcément, cette modification va intervenir jusqu'au 21 mars 2025.

En termes de fréquentation, on a constaté une baisse en septembre 2024 par rapport à septembre 2023, mais c'est une ligne qui s'est stabilisée et on est entre cinq mille et six mille passagers jour. Il n'y a pas de surcharge et une légère baisse mais qui s'est stabilisée.

Concernant la régularité maintenant, il y a plusieurs choses. Il y a plusieurs constats à faire. On constate en moyenne des avances d'une ou deux minutes en semaine. Concernant les samedis, en direction de Neuville, on constate des retards d'environ quatre minutes sur la tranche de 16 h à 19 h 30. Pour les dimanches, en direction de Neuville, il y a de très faibles retards et parfois des avances — donc bon, c'est assez stable —, mais quand on fait un focus sur les passages à l'arrêt rue d'Ypres en direction de Bellecour, on constate effectivement qu'il y a plusieurs services qui passent avec 10 à 20 minutes de retard. Pas le dimanche. Il n'y a pas de retard le dimanche, mais il y a dix services dans la journée où on constate des retards, effectivement. Le SYTRAL s'est engagé à voir avec le bureau d'études et à étudier avec Keolis ce qu'il faut ajuster au niveau des horaires, notamment en prévision des travaux, — donc à partir du mois de janvier, de ces nouveaux travaux —, et ceci afin que le service rendu soit le meilleur possible malgré les perturbations qui perdureront encore plusieurs mois.

Pour terminer sur la ligne 40, je tenais également à souligner que la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités ont investi pour permettre l'aménagement d'un corridor bus afin d'améliorer la performance du réseau de bus. Il y en a dix sur tout le territoire métropolitain. Sur le Val de Saône, le premier corridor à être aménagé vient d'être mis en service et les usagers de la ligne 40 et 70 bénéficient désormais d'un service régulier. Autant de parcours optimisés offrant plus de rapidité et de fréquence, avec plus de soixante priorités aux feux. Ce corridor est en place

depuis septembre 2023 et ces aménagements permettent de gagner du temps de parcours non négligeable pour les usagers de ces lignes. À l'issue de cette période de travaux, nous pourrions évaluer justement si les ajustements effectués par le SYTRAL ainsi que le corridor bus ont permis une meilleure régularité pour la ligne 40. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant, à l'issue des travaux, de l'évaluation de ces améliorations.

Ensuite, concernant votre question qui concerne la ligne C6, des études de faisabilité autour d'une nouvelle ligne structurante desservant l'ouest de la métropole de Lyon, au départ du centre-ville, ont été engagées dans le cadre du plan de mandat 2021-2026. Il s'agit d'études concernant le projet de future ligne Centre-Ouest permettant de relier la Part-Dieu à Écully, la ligne LCO, et qui passerait par le tunnel de la Croix-Rousse. Le SYTRAL a donc le choix entre un bus à haut niveau de service — un BHNS —, un bus avec des voies dédiées ou alors un tramway. Ce sont ces études lancées qui doivent déterminer quel est le meilleur choix technique et financier. Le mode reste à déterminer. C'est bien inscrit dans le plan de mobilité qui a été arrêté le 21 novembre 2024 par les élus du conseil d'administration de SYTRAL Mobilités. Je rajouterai aussi que le plan de mobilité du SYTRAL fait l'objet d'une délibération qui sera présentée pour avis ce soir, au conseil d'arrondissement qui suit le CICA et également au conseil municipal de janvier. Dans cette délibération, la Ville de Lyon émet des observations, dont une qui concerne la LCO. Je cite : « Le Conseil municipal de Lyon soutient et souligne l'importance de démarrer dès que possible le projet de liaison Centre-Ouest dans un format tramway entre Part-Dieu et Écully, en passant par le parc de la Tête d'Or, le tunnel de la Croix-Rousse, Vaise et la Duchère. » Voilà où nous en sommes pour le moment. Voilà pour la ligne C6.

Ensuite, pour la question trois, je vais peut-être passer dans un premier temps la parole à Monsieur CHEVALIER, et je terminerai ensuite sur les bancs.

Alexandre CHEVALIER :

Je vais effectivement commencer à répondre à la question trois, permettez-moi d'abord de vous souhaiter mes meilleurs vœux. Désolé pour mon retard.

J'ai essayé de recenser, pour répondre à votre question, un peu les offres qui existent sur notre territoire, justement pour faciliter ces petits trajets. On a d'abord une offre proposée par SYTRAL Mobilités — donc c'est la Métropole —, avec les Optibus et Optiguide. C'est à peu près cent mille voyages par an qui sont effectués sur le territoire de l'agglomération par ces deux propositions-là. Je vous invite à aller regarder sur le site de Optibus qui explique assez bien comment cela fonctionne, comment réserver son trajet, etc. Mais j'imagine que vous connaissiez déjà cette offre.

Sur le 4^e, on a une offre aussi qui est proposée par l'association Chez Daddy, qui a développé des cyclo-pousse qui sont aussi accessibles par un principe de déduction fiscale, l'APA, Sortir Plus, donc il y a des aides qui sont possibles pour alléger le coût du transport, voire même certains, avec les aides, arrivent à une forme de gratuité. Ce service de cyclo-pousse va permettre aux seniors du 4^e arrondissement de se rendre à des rendez-vous médicaux, d'aller faire leur marché, parce qu'ils ont développé une offre spécifique marché, de pouvoir aussi faire des sorties de loisirs ou aller voir tout simplement un ami sur le quartier.

Ça, c'est vraiment un service qui s'est bien développé depuis 2020. Je les ai eus encore hier parce que j'étais avec eux, Chez Daddy Perrache — vous savez qu'il y a plusieurs Daddy maintenant, à Lyon —, et ils m'ont confirmé que l'offre était vraiment en plein développement. Même s'il y avait eu un départ un peu timide, maintenant, les seniors s'en saisissent et apprécient le service. Petite appréhension avec l'hiver, mais ils disent que finalement, avec une bonne couverture sur soi, le trajet se passe bien. Je pense que c'est un dispositif sur

lequel, peut-être moi de mon côté, il faudrait que je communique un peu plus dessus — je parle avec ma casquette d'adjoint aux Seniors — parce que c'est vrai qu'il est peut-être encore trop méconnue par nos seniors.

J'en profite quand même, justement, pour faire la pub sur le guide senior que normalement, vous retrouvez dans les spots seniors. Au sein de ce guide, justement, vous allez retrouver ce type d'offre proposée par Chez Daddy. Mais aussi, il y en a d'autres qui existent sur d'autres arrondissements. Par exemple, on finance sur le 8^e arrondissement une autre association qui elle, se déplace en véhicule, en voiture, ça peut être voiture individuelle ou collective. J'ai perdu le nom de l'association du 8^e mais je vous le retrouverai si ça vous intéresse. C'était une association qui avait été créée, à l'époque, par la Régie de quartier dans le 8^e. C'est à titre d'exemple, pour vous montrer ce qui existe sur le territoire.

On ne retrouve pas des offres de ce type-là sur tous les arrondissements. Je sais que le 5^e, par exemple, est en recherche aujourd'hui d'une offre de ce type-là parce que ça manque sur ce territoire. En tout cas, sur le 4^e, on a la chance d'avoir Daddy qui a développé ce service.

L'idée aussi, c'est ce qu'on a fait en tout cas sur le 4^e avec l'offre du spot seniors, c'est de pouvoir mailler un peu plus le territoire et d'avoir des services on va dire plus accessibles, notamment pour les seniors, donc d'avoir des lieux où ils vont retrouver à la fois du service, de l'information, des ateliers, etc. Donc là, le spot seniors qui a été développé sur le Centre social Pernon répond en tout cas à ces attentes-là. Lui aussi, au sein du spot, propose justement des sorties pour les personnes à mobilité réduite.

Au niveau du CCAS — malheureusement, on n'a pas pu toucher le 4^e, on s'est d'abord adressés aux quartiers dits prioritaires —, on avait développé des sorties d'été comme il existe. Vous savez, on en propose trois chaque année pour les seniors. Là, on avait proposé des sorties d'été pour les personnes à mobilité réduite justement. Pour les seniors les plus éloignés, qui souffrent le plus aussi de l'isolement et qui sont parfois en situation de handicap, on allait les chercher chez eux et on les ramenait chez eux en fin de journée. Ça, c'est une offre vraiment qu'on a pu développer et qu'on a testée cette année sur trois arrondissements. J'espère pouvoir le développer dès l'année prochaine sur l'ensemble des arrondissements, parce que ça a très bien fonctionné et ça répond vraiment aux attentes des seniors les plus isolés.

La Ville agit aussi en concert avec la Métropole sur la réfection des trottoirs, la hausse des bancs, l'installation de toilettes aussi dans l'espace public pour faciliter la marche parce que finalement, on se rend compte que les plus grands piétons, ce sont nos seniors. C'est eux qui battent le plus le pavé. Par contre, on se rend compte aussi, et c'est par exemple le cas sur le boulevard, que dès qu'on a une chaussée qui est un peu abîmée ou cabossée, c'est un risque aussi accidentogène assez important. D'où la réfection du boulevard de la Croix-Rousse dans les prochains mois ou années, parce que ça va durer un petit peu de temps. On voit bien que tout ce qui peut faciliter le trajet d'un senior, je dis bien la qualité du trottoir, l'accès à des toilettes, l'accès à des bancs — et après, je pense qu'Élodie pourra continuer la réponse sur les bancs —, va favoriser, va participer à ce qu'un senior continue à être mobile, à bouger autour de chez soi. Sinon ça l'encourage à rester chez lui, et puis, à perdre un peu en mobilité.

Je vais m'arrêter là parce que je crois que j'ai déjà trop parlé.

[intervention hors micro]

Alexandre CHEVALIER :

Avec les taxis, le problème c'est que nous, on n'a pas la main, ce sont des services privés, donc on peut essayer de les contacter pour les mobiliser sur ce type d'offre.

[intervention hors micro]

Alexandre CHEVALIER :

Il faudrait qu'ils soient dédommagés, j'entends. Moi, je préfère, entre nous, qu'on investisse dans le type d'offre proposé par Daddy, par exemple, qui est vraiment une offre de territoire liée en plus à un lieu convivial où on va développer le lien intergénérationnel, etc. Je préférerais qu'on investisse sur ce type d'offre plutôt que d'aller négocier avec des compagnies de taxis dont je ne suis pas sûr qu'ils accepteraient, en plus, ce type de service, mais on peut essayer quand même de leur demander.

Voilà, Merci.

Les bancs ?

Élodie TRIAS :

Oui voilà, installer des bancs, effectivement du mobilier de repos, ça fait partie intégrante des objectifs que nous nous sommes fixés en matière d'aménagement des espaces publics, parce que ça participe à la qualité de vie, à l'aménité de la ville afin de s'asseoir, faire une pause, souffler, se poser, se reposer, s'installer pour se restaurer aussi, pour prendre le soleil ou au contraire, pour se mettre à l'ombre — vous l'avez souligné, le besoin d'ombrage —, pour patienter, pour regarder ses enfants jouer ou encore se retrouver pour discuter comme un lieu de sociabilisation. Le banc permet de répondre à un certain nombre d'usages individuels et contribue également au mieux vivre ensemble. L'aménagement des espaces publics qu'on peut considérer comme des espaces de vie et de partage.

Oui, on a toujours l'idée en tête d'installer des bancs lorsqu'on réalise des projets d'aménagement de voirie. J'ai toute la liste, mais je vais vous en citer quand même quelques-uns. Rue Philippe de Lassalle, nous avons installé des assises sous les arbres, côté est, autour des massifs aussi, sur le parvis du cimetière. Sur le tronçon du boulevard de la Croix-Rousse, comme l'a souligné Alexandre CHEVALIER, il y a un tronçon qui a été déjà aménagé, replanté et du coup, on en a profité pour installer aussi des arbres qui sont face à face de la promenade contrairement aux anciens bancs en fait, qui souvent étaient installés plutôt face à la chaussée, alors que là c'est bien pour profiter de la promenade. On a installé également des assises sur la rue des enfants, rue Jacquard, en tenant compte aussi des prescriptions Vigipirate et des aménagements nécessaires. Sur le quai Gillet, au niveau du pont Schuman, place Tabareau, il y a également eu des assises supplémentaires et également des chaises longues. Sur toutes les places — place Flammarion, place Commandant Arnaud —, avec les projets de végétalisation, on en profite à chaque fois aussi pour rajouter des assises, aux abords du verger de la rue Dumont d'Urville — on va sans doute en rajouter puisqu'il y a une demande citoyenne, je vais y venir —, en bas de la rue d'Austerlitz, et puis dernièrement aussi, sur la rue du Mail et la rue Dumenge où il y a des assises qui sont installées, ou encore sur la nouvelle placette à l'angle de la rue Kubler où des assises vont être prochainement installées pour profiter de la perspective du mur des Canuts Fil la soie.

Chaque fois qu'il y a un aménagement de voirie, un projet de végétalisation, on en profite aussi pour rajouter des assises. Et puis, on rajoute également des assises dans les parcs et jardins, notamment dans le square Bouvier et le square Ferrié. Il y a eu des installations de bancs, également de chaises, et puis aussi des bancs de lecture ou encore des tables de pique-nique. C'est le cas aussi sur l'aire de jeux du parc de la Cerisaie où il y a des mobiliers d'assise qui ont été installés à hauteur d'enfant, donc des tables de pique-nique pour les enfants, à leur hauteur. Également, dans le square Dejean qui est juste à côté, il y avait, lors de la consultation, une demande d'habitants de rajouter des assises, donc on a pu rajouter des bancs circulaires

tout autour du square, et également des assises autour des arbres avec des bancs et des platelages autour des arbres. Donc voilà, ça fait beaucoup d'endroits où on peut se poser. Et puis prochainement, dans les parcs et jardins, on va rajouter également des tables de pique-nique et des bancs de lecture, notamment dans le parc Chazière ou encore en bas du parc Popy ou également dans le parc Serin.

Pour terminer sur les parcs et jardins, il y a le square Frangin, donc le petit frère du square Dejean qui est de l'autre côté de la mairie. Il y a une demande citoyenne d'installer plus de bancs. Ce sera réalisé cette année, sur le même principe un peu que le square Dejean, avec des bancs linéaires, enfin un grand banc tout le long du square et des platelages aussi autour des arbres, ça permet de protéger les arbres et de pouvoir s'asseoir au pied des arbres. Il y a des marronniers qui ont dû être abattus l'hiver dernier car ils étaient malades et des tilleuls ont été replantés. Pour protéger ces nouveaux tilleuls, il y aura des platelages tout autour de ces arbres.

Ce n'est pas toujours évident dans notre arrondissement d'installer de nouveaux mobiliers de repos parce qu'ils doivent répondre à des aspects réglementaires. Sur les trottoirs, il faut laisser suffisamment de largeur pour les piétons. On a souvent déjà du mobilier, il faut vraiment laisser le cheminement piéton le plus large possible. Mais on essaie de l'intégrer déjà, comme je le disais, dans tous nos projets d'aménagement, et également de répondre aux demandes citoyennes qui nous sont transmises. Il y a deux travaux qui ont été réalisés, un premier travail en 2021 avec les seniors et dernièrement avec le Conseil des aînés. En 2021, suite à ce premier travail, on a pu installer plusieurs bancs qui nous ont été demandés sur des trajets identifiés de personnes qui avaient des difficultés pour se déplacer sur des longs trajets et qui souhaitaient faire des pauses le long du trajet. C'est notamment le cas des habitants de l'EHPAD de Marius Bertrand qui se rendaient sur le marché de la place de la Croix-Rousse et on a pu installer plusieurs bancs vers l'ancien cimetière pour faire une pause et après, un petit peu plus loin aussi vers le nouveau cimetière, et comme je le disais devant, de l'autre côté aussi, et d'améliorer le cheminement piéton — Alexandre CHEVALIER le soulignait aussi —, de pouvoir proposer vraiment des cheminements piétons qui soient confortables, ombragés pour favoriser la marche. Suite au premier travail en 2021, il y avait ces bancs donc sur la rue Philippe de Lassalle, un banc aussi rue Denfert-Rochereau, à l'angle avec la rue Barodet, des chaises qui ont été installées devant l'église Saint-Augustin également.

Pour l'année 2025, on va poursuivre ce travail mené par le Conseil des seniors, et plusieurs emplacements de bancs sont à l'étude dans d'autres secteurs autour de la rue Hénon, de la rue de Cuire, la rue Rosset, la rue Belfort également, Soulayr, pour vous citer plusieurs endroits où ces bancs sont à l'étude. Selon les études de faisabilité, ce sera réalisé cette année.

Pour conclure, effectivement si vous identifiez des espaces où il y a des besoins citoyens justement de trajets, n'hésitez pas. Je vous invite à nous les transmettre afin que nous puissions les étudier. Chaque année, on étudie la mise en place de nouveaux bancs et de nouveaux mobiliers de repos.

Alexandre CHEVALIER :

J'aimerais juste pouvoir compléter ma réponse, si vous me permettez, parce que j'ai des éléments qui me sont revenus. L'expérience sur le 8^e s'appelle Mobiséniors. Si vous voulez vous mettre en lien avec eux pour qu'ils vous expliquent un peu comment ils fonctionnent. C'est une association, c'est une émanation de la Régie de quartier du 8^e qui avait créé à l'époque, il y a déjà pas mal de temps, ce dispositif Mobiséniors. L'idée c'est d'avoir un chauffeur qui accompagne nos seniors sur leurs courses, sur les rendez-vous médicaux. Là, on ne parle pas de sorties de loisirs, on parle vraiment de sorties « utiles » entre guillemets, contre une participation qui est calculée sur les revenus des seniors. Généralement, c'est des participations assez modestes, je crois qu'on est entre deux et cinq euros pour le trajet et ça correspond un peu à vos attentes. On est sur des trajets courts sur l'arrondissement et en voiture. Donc ça, c'était pour Mobiséniors.

J'avais oublié aussi de valoriser quand même un dispositif qu'on accueille depuis maintenant trois ou quatre ans sur la mairie du 4^e, qui s'appelle « À Vélo Sans Âge ». On les voit déambuler souvent dans les rues de la Croix-Rousse et un peu plus loin. À Vélo Sans Âge, par contre, c'est une offre de loisirs. On est vraiment à destination des seniors qui sont en institut, enfin qui sont en EHPAD, en résidence autonomie ou même à domicile. Là, moi j'avais vu, c'était à peu près cinq cents sorties par an donc c'est quand même un dispositif qui est bien rodé, avec leurs triporteurs qui s'appellent Paulette, Marcel, Gaston, Léon, Marceline et Simone. À la Croix-Rousse, on a la chance d'en avoir deux. Effectivement, ça permet quand même maintenant très, très régulièrement à des seniors d'aller se balader parce qu'ils descendent même jusqu'au parc de la Tête d'Or. Ils font aussi des jolis tours pour le loisir. J'avais oublié de les valoriser, parce que c'est important, et je trouve qu'ils font un chouette travail.

Voilà pour le complément.

Brigitte GILLET :

Est-ce qu'il y a encore des questions ?

Je vais remercier les associations et conseils de quartier pour leurs questions, et Élodie et Alexandre pour leurs réponses bien précises sur l'ensemble de ces questions.

Je remercie aussi Lionel et Achille pour la préparation de ce CICA ainsi que Loïc et Samir pour la partie technique.

Avant de laisser Monsieur le Maire conclure, je vous signale que le prochain CICA aura lieu le 12 mars et la réunion de préparation le 11 février.

Merci à tous.

Rémi ZINCK :

En guise de conclusion, je vous propose de rester au conseil d'arrondissement qui commence à 18 h 45, si vous le souhaitez.

Merci à toutes et à tous.